





Ma présence à la tribune aujourd'hui ne pouvait avoir le résultat qu'on attendait. Il est évident que je reste à cette heure en dehors de l'Assemblée...

Barodet est arrivé de Paris. Il a écrit de la candidature de M. de Lyon est définitivement posée...

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

Après celles de MM. Rossignoux, Blanc et Couvet, voici celles de MM. Gausse et Crestin... nous publions plus loin celle de ce dernier.

En même temps que le Télégraphe était ainsi frappé, son rédacteur en chef était gravement malade. Enfin, trois autres journaux sont ouvertement dirigés aux vengeances populaires pour le cas où la mairie centrale serait supprimée, comme le propose la commission.

Est-ce assez réussi ? Est-ce assez complet ? Est-ce assez sublime ? Faire d'une question de boutique une question politique, certes, voilà une idée qui n'aurait pas germé dans le premier cerveau venu.

La Société d'enseignement professionnel du Rhône a institué, comme l'on sait, des cours d'allemand, qui fonctionnent depuis plus d'une année sous la direction de M. Lévy.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

Après l'examen a été très frappé des résultats, vraiment remarquables, qui ont été obtenus par la Société d'enseignement professionnel. Il serait fâcheux que cet enseignement fût interrompu par les vacances.

sympathique de nos concitoyens. Nous venons donc, monsieur, solliciter le vote et vous prions de vous adresser à nous, quand vous aurez du travail à offrir ou à demander.

Le maire de la ville de Lyon, Vu les pièces relatives au projet d'acquisition par la ville de la maison appartenant à M. veuve Pilat, située rue des Célestins, n° 5, et dont la démolition est nécessaire pour la reconstruction du théâtre des Célestins.

Quels sont les motifs de ce projet d'acquisition par la ville de la maison Pilat, située rue des Célestins, n° 5, seroit déposés à la mairie centrale pendant huit jours, à partir du samedi 5 avril 1873.

Les hirondelles ont fait leur apparition. La douceur de la température a fait devancer d'un mois l'époque du retour de ces charmantes voyageurs.

Le voyage, repos compris, dure de quinze à dix-huit jours. Si, comme l'affirme Mathieu Laubsberg, l'arrivée des hirondelles est synonyme de « beau fixe », réjouissons-nous.

Avril Ne te découvre pas d'un fil. Mai ne se cache que d'un cil. Encore je ne suis.

Nous apprenons une bonne nouvelle pour les amis du grand art dramatique. M. Agar viendra donner dans la seconde quinzaine d'avril une seule représentation à Lyon.

Mardi aura lieu au Grand-Théâtre une représentation extraordinaire au bénéfice d'un des plus sympathiques artistes de notre troupe d'opéra, M. Péret.

On jouera la Dame blanche, et, par exception, le rôle de Georges Brown sera rempli par M. Brémont, 1er cor solo de l'orchestre du Grand-Théâtre, qui vient de remporter un si brillant succès à Nîmes, et dont l'avenir artistique est aujourd'hui assuré.

Marie-Louise D..., entre hier chez un oculiste. — Je voudrais un lorgnon. — Etiez-vous myope ou presbyte. — Ni l'un ni l'autre, c'est pour... — Ah ! je comprends. C'est pour une vue de fantaisie.

En présence des exigences toujours croissantes des compagnies qui exploitent la houille et de la cherté de ce précieux combustible, il convient d'en signaler au public les gisements et de faire appel aux hommes spéciaux.

L'Arèche, si féconde en minerais de fer, ne possédait pas moins un plomb argentifère plus ou moins riche, mais toujours abondant; elle possède également des filons de cuivre inexploités jusqu'ici et surtout des mines de charbon; la commune de Mariac, canton de Chénay, mérite d'être signalée tout particulièrement.

Des fouilles furent pratiquées par divers propriétaires à une date déjà reculée, et le charbon extrait, au dire des témoins, était d'excellente qualité. Elles ne furent abandonnées complètement qu'en présence des eaux qui envahirent les divers puits et dont il fut impossible de se débarrasser.

L'exploitation seule serait un peu coûteuse dès le début, par suite des travaux à faire pour lui procurer des débouchés faciles; cependant, en présence de la cherté de ce combustible et des prétentions des compagnies, le fait de ces gisements mérite d'être signalé.

La nomination de M. de Saint-Pulgent, desservant de Sainte-Anne, de Roanne, à la cure de Saint-Jean, vacante par la démission de M. Vallerat, a été agréée par un décret du président de la République.

M. Jourdan, vicaire à Besenay, est nommé vicaire à Saint-Nizier-sous-Châtelain. M. Jourdan, professeur à l'école normale de Saint-Gonest-Malfaux, est nommé vicaire de la même paroisse.

M. Tissot, desservant de Giris, est délégué le 20 mars, dans sa sixième-quatrième année. M. Morel, annuaire de l'école vétérinaire, est délégué le 20 mars, dans sa quarante-sixième année.

« Ce qui appartient à tout le monde n'appartient pour une partie » ; telle doit être la devise de quelques-uns. Gratia, un des marchands de fleurs installé près du chalet des vaches, à Bellecour, trouva que les parterres des pelouses étaient trop garnis de fleurs d'oranges, dont les parfums se consumaient en pure perte.

Etude générale des Maladies régnantes et des Constitutions médicales, observées à Lyon de 1864 à 1872, par le docteur Fonterot. — Lyon, librairie Mégrat, quai de l'Hôpital, 57.

Comment se tenir sur ses gardes contre les ennemis de chaque jour et ne pas se laisser surprendre, si l'on n'est pas averti de leur arrivée, vient d'être traité par le docteur Fonterot. Aussi, aucun de nos journaux politiques ne manque-t-il d'emprunter au Lyon médical son bulletin de quinzaine qui donne en quelques lignes un tableau résumé de l'état présent de la constitution médicale.

Chaque trimestre le secrétaire de la commission soumet à la société un rapport basé sur les documents qui lui sont parvenus. Or, nous pouvons bien dire, sans crainte de démenti, que M. le docteur Fonterot, secrétaire de cette commission depuis 1864, comprenant toute l'importance scientifique de rapports consciencieux et sans fautes, a accompli sa tâche avec un zèle qui n'a jamais faibli, et l'a menée à bien.

« C'est la réunion de tous ces rapports en un bon volume in-8° de près de 500 pages, que nous présentons aux lecteurs de ce journal, tableau fidèle où la couleur relève ce que la ligne peut avoir d'un peu sévère, et qui redit avec une autre et plus vive voix ce que l'autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

« L'Autour a joint à ces études un rapport sur le projet municipal d'agrandissement du cimetière de Lozans. La société de médecine s'était émue, et elle a eu la satisfaction, grâce aux conclusions précises et motivées du rapport, d'enterrer le projet municipal. X.

Un photographe nouvellement arrivé dans la commune et qui, sans avoir été encore reçu membre, fréquentait la bibliothèque, fut arrêté et conduit au procureur de la République à Tournon. Celui-ci s'étant fait expliquer l'affaire ne vit aucun motif suffisant de le maintenir en arrestation et le fit relâcher aussitôt.

Le brigadier de gendarmerie fit alors demander à la bibliothèque l'autorisation préfectorale, dont elle devait être munie. Il se révéla que la société, après avoir demandé cette autorisation, par l'intermédiaire du maire d'Andance, avait eu le tort de fonctionner sans l'attendre.

Puis, par la faute on ne sait de qui, la demande d'autorisation étant restée en route ou ayant été oubliée sans que le comité s'en inquiétât d'avantage la société de la bibliothèque se trouva d'une façon permanente dans une situation irrégulière dont elle ne comprenait pas les inconvénients.

Procès-verbal fut dressé par la gendarmerie pour association non autorisée de plus de vingt personnes. Le ministre lui-même, consulté, dit-on, tout en regrettant ce commencement de poursuites, a déclaré que l'affaire entamée devait avoir son cours régulier. Elle viendra prochainement devant le tribunal correctionnel de Tournon.

M. Bolat, de Valence, avait été demandé, par les inculpés, pour présenter leur défense. Au dernier moment nous apprenons que la Ligue de l'enseignement leur enverra comme défendeur un avocat, ancien préfet du 4 septembre, dont on ne nous dit pas le nom, mais qu'il doit être, supposons-nous, M. Frédéric Morin.

Avignon. — Un assassinat a été commis avant-hier sur la route d'Annonay à Villeneuve; le corps de la victime a été trouvé complètement dépourvu de ses vêtements. La mort semble avoir été donnée avec un énorme bâton. Les souliers de la victime, maculés de sang, ont été découverts dans une maison voisine. Ce sont les seuls renseignements que l'on possède encore à cette heure sur la perpétration de ce crime, dont le vol aurait été le mobile. M. le juge d'instruction de Tournon s'est rendu sur les lieux pour procéder à une enquête.

Bouches-du-Rhône. — Avant-hier, la 12e chambre civile a rendu son jugement dans l'affaire de M. Michalouds contre la ville de Marseille. M. Michalouds réclame, comme on sait, une indemnité de 80,000 francs pour blessures graves reçues le 2 novembre 1870, sur les allées de Meilhan, lors de l'échauffourée des gardes civiques.

Le tribunal a rendu la ville responsable des désordres et préjudices commis à cette occasion et il l'a condamnée à payer au plaignant la somme de 50,000 francs pour tous dommages-intérêts, « sauf recours de la municipalité contre les auteurs directs et les complices de ces désordres. »

Voici le programme d'un concours qui sera ouvert à l'école vétérinaire d'Alfort, le lundi 13 octobre 1873, pour deux emplois de chefs de service de chirurgie et de clinique, vacants dans cette école.

1° Rédaction d'un mémoire sur une question de pathologie médicale ou chirurgicale, sous forme, soit d'un mémoire scientifique, soit d'un rapport judiciaire ou administratif.

2° Leçon sur une question de pathologie médicale ou chirurgicale.

3° Leçon sur une question de jurisprudence commerciale et de foraire.

4° Leçon sur une question de zootechnie et d'élevage des animaux domestiques.

5° Examen clinique d'un ou de plusieurs sujets malades, et exposé sommaire du diagnostic, du pronostic et du traitement des maladies dont ces animaux sont affectés.

Cette séance sera complétée par une démonstration d'anatomie pathologique et l'examen de pièces microscopiques.

6° Exercices pratiques de chirurgie et de ferrure, précédés de la démonstration orale d'une opération chirurgicale sur une pièce anatomique préparée par les candidats.

Le jury déterminera le temps qu'il jugera nécessaire d'accorder pour la rédaction du mémoire, ainsi que pour les leçons, démonstrations et exercices que comporte ce programme.

Les candidats sont tenus : 1° De se faire inscrire, au moins vingt jours avant la date de l'ouverture du concours, au ministère de l'Agriculture et du Commerce (direction de l'agriculture, 1er bureau).

Dépêches du Soir. Paris, 6 avril. Le vote qui a porté M. Buffet à la présidence de l'Assemblée a produit, dans les cercles politiques étrangers, la plus vive impression. Elle y est considérée comme un événement assez grave. Carlsbad, 6 avril. L'incendie de Joachimsthal a anéanti cette ville. Sur 500 maisons, il n'en reste que 5 debout. Une douzaine de personnes ont trouvé la mort dans les flammes.

Dépêches du Matin. Paris, 6 avril, 10 h. soir. Elections municipales : Aux Champs-Élysées, M. Potier, conservateur, a été élu par 552 voix sur 862 votants; à eux Termes, M. Herédia, radical, a été élu par 1,034 voix; au Temple, M. Cleray, radical, a été élu par 1,868.

Madrid, 6 avril. Elections municipales : Les candidats républicains ont été élus. M. Lebón, maire révoqué, a été élu avec 10,000 voix. Le résultat a été proclamé aux cris de : « Vive la République ! »

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES le jeudi 3 avril 1873, au matin. ARGENT Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales... 808.331.993 30 Effets échus hier, à recevoir ce jour... 335.319 08

Capital de la Banque... 182.500.000 Réserves... 1.945.696 52

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES. SAINT-ÉTIENNE 6 avril 1873. TABLEAU DES SOIES

Table with 2 columns: Item (e.g., 4 Organsins, 1 Trames) and Price/Value.

REVENUS, 4 avril. Livrable, 156 à 157. Esprit 3/6 Nord fin: disponible et courant, 53 fr. 50; 8 derniers, 54 fr. 25.

Affaires régulières. — Prix fixés pour les 15 jours. Chine 24 et trams 30: 3 fr. 40. Caïco de Rouen: 36 centimes.

SPECTACLES DU 7 AVRIL. CIRQUE COTTRELLY, PLACÉ DES CÉLÉSTINS. Représentation tous les soirs à 8 heures.

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS (1871). Tirage du 10 AVRIL 1873. 373.000 fr. de lots.

AUX DEUX PASSAGES. Nouveautés pour le printemps. La maison des DEUX PASSAGES s'attache toujours à offrir à sa clientèle...

VALENCE, 2 et 3 avril. 17 Organsins... 101 » 2 Trames... 99 » 38 Grèges... 99 »

REVENUS, 4 avril. Livrable, 156 à 157. Esprit 3/6 Nord fin: disponible et courant, 53 fr. 50; 8 derniers, 54 fr. 25.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 6 avril. PAR ROULADE, ING.-OPTICIEN. THERMOMÈTRE MAXIMUM (à 7 h. du m.) + 10°

UN PRÊTRE d'une efficacité certaine (lacté et insensible) guérissant à vie les cors et toutes affections des pieds. Envoyer 3 fr. en timbres-poste ou mandat; on le recevra de suite et franco avec l'instruction.

AVIS. M. DAWERNOLD, rue Vaubecour, 5, réfugié allemand depuis neuf ans, allié à une famille lyonnaise depuis quatre ans, professeur de la troisième division militaire de Lyon, se recommande aux personnes qui désirent acquiescer la vraie prononciation allemande.

DENTISTES AMERICAINS. 32, rue de Lyon, 32. L'IMPRIMERIE H. STORCK, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 73. — LYON.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me BUGAND, notaire à Lyon, rue d'Algerie, 12. Suivant contrat reçu par Me Bugand, notaire à Lyon, le dix et onze janvier mil huit cent soixante-trois, monsieur Louis-Nicolas Liénard, propriétaire et négociant, et madame Anne Solichon, son épouse, demeurant ensemble à Lyon, rue des Barmes, parties-d'Alain, 1, ont vendu à monsieur Victor Guittat, négociant en verrierie, demeurant à Lyon, rue de Savoie, 5, moyennant le prix de douze mille soixante-quinze francs, une parcelle de terrain, située à Lyon, troisième arrondissement, cours de la contenance totale de quatre cent quatre-vingt-trois mètres carrés, confinée au nord par le cours de Brosses, sur une longueur de onze mètres soixante-cinq centimètres, encore au nord inclinant à l'est par un pan coupé tendant du cours de Brosses à la rue Garibaldi, sur une longueur de trois mètres soixante-cinq centimètres, à l'est inclinant au sud par la rue Garibaldi, sur une longueur de dix-neuf mètres quarante centimètres, et à l'est par un terrain appartenant à l'est par un terrain au vendeur sur une longueur de dix-huit mètres quatre-vingt-cinq centimètres et encore au sud inclinant à l'ouest par terrain au vendeur sur une longueur de dix-huit mètres dix centimètres, et à l'est par un terrain au vendeur sur une longueur de dix-sept mètres cinquante centimètres.

Etude de Me GOUTORBE, notaire à Lyon, rue Ferrandière, 4. Mise à prix: 1,500 fr. Deuxième lot, 1,000 fr. Troisième lot, 4,000 fr. Quatrième lot, 4,000 fr. Pour les renseignements, s'adresser à Me Flory, avoué poursuivant, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31, et de Me MORAND, notaire à Lyon, place Bellecour, 8. Vente judiciaire. Le mardi huit avril mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises saisis, consistant en: pendule, chaises, fauteuils, guéridon, glace, bureau, tables, batterie de cuisine et autres objets.

Etude de Me DURAND, huissier à Lyon, rue Saint-Germain, 11. Vente judiciaire. Le mardi huit avril mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises saisis, consistant en: pendule, chaises, fauteuils, guéridon, glace, bureau, tables, batterie de cuisine et autres objets.

Etude de Me RATTON, huissier à Lyon, rue Lanterne, 29. Vente judiciaire. Le mardi huit avril mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises saisis, consistant en: pendule, chaises, fauteuils, guéridon, glace, bureau, tables, batterie de cuisine et autres objets.

EAUX MINÉRALES de VALS (Ardèche). Source Juliette. Affections de l'estomac et des voies biliaires. Source Saint-Paul. Affections des voies urinaires, goutte, gravelle. Source Saint-Pierre. Ferrugineuse, reconstruisant. Succursale à Lyon, 16, rue de Lyon.

Etude de Me P. E. FLORY, avoué à Lyon, place de Jacobus, 9. Vente de biens de mineurs, à laquelle les étrangers sont admis, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, en quatre lots séparés, de divers.

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31, et de Me MORAND, notaire à Lyon, place Bellecour, 8. Vente judiciaire. Le mardi huit avril mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises saisis, consistant en: pendule, chaises, fauteuils, guéridon, glace, bureau, tables, batterie de cuisine et autres objets.

Etude de Me DURAND, huissier à Lyon, rue Saint-Germain, 11. Vente judiciaire. Le mardi huit avril mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises saisis, consistant en: pendule, chaises, fauteuils, guéridon, glace, bureau, tables, batterie de cuisine et autres objets.

Etude de Me RATTON, huissier à Lyon, rue Lanterne, 29. Vente judiciaire. Le mardi huit avril mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises saisis, consistant en: pendule, chaises, fauteuils, guéridon, glace, bureau, tables, batterie de cuisine et autres objets.

Compagnie lyonnaise D'ASSURANCES MARITIMES. Siège social: 16, rue Lafont, Lyon. MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le vendredi 18 avril 1873, à deux heures de l'après-midi, au palais du Commerce, salle des réunions extraordinaires, à l'effet de:

ROB-SAVARES! DÉPURATIF-TOURTEAU. Perfectionné pour le traitement des maladies contagieuses. Faiblesse des organes. Pertes. Affections cutanées. Vices du sang.

BOURSE DE PARIS - Samedi 6 Avril (de midi à 3 h. 1/2). Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

COURS OFFICIELS DES SOIES DU 5 AVRIL 1873. Table with columns: ORGANSINS, TRAMES, GRÈGES, and various market data.

SERVICE D'HIVER. Départs des Chemins de fer GARE DE PERRACHE. Ligne de Lyon à Paris, Ligne de Lyon à Marseille, Ligne de Lyon à Grenoble, Ligne de Lyon à St-Etienne, Ligne de Lyon à Genève, Ligne de Bourg par les Dombes.

Service des Omnibus de la Ville et de la Banlieue. De Perrache à St-Clair par la rue de Lyon. De Perrache aux Brotteaux (Gare de Genève) par la rue Centrale. Du quai St-Antoine, place d'Albon, par Bourgneuf à Vaise.